

Site : <http://www.opex360.com/>

## Renseignement

### **La Direction du renseignement et de la sécurité de la Défense veut gagner sa « bataille du recrutement » par Laurent Lagneau · 30 mai 2019**

Au regard du contexte actuel, la Direction du renseignement et de la sécurité de la Défense [ex-DPDS], dont la mission est de contrer les tentatives d'ingérences étrangères et de veiller à l'intégrité du secret défense, est bien occupée.

« Au-delà de la menace terroriste qui demeure élevée, le retour en force des États-Nations s'accompagne d'opérations d'espionnage décomplexées, qu'il convient de combattre. Parallèlement, la déstabilisation liée à la montée des extrémismes protéiformes nécessite un suivi particulier », explique le général Éric Bucquet, le chef de la DRSD.

Et c'est sans compter les menaces visant les entreprises stratégiques pour la défense française. « Il s'agit notamment des normes extraterritoriales ou d'audit de transparence qui s'imposent à nos entreprises et favorisent la fuite d'informations sensibles vers des puissances étrangères. La captation du renseignement économique peut aussi prendre la forme d'une prédation par le biais d'une opération de rachat hostile, à des fins de dépeçage du secteur considéré et d'appropriation du potentiel scientifique et technique », résume le général Bucquet.

« La menace sur la sécurité économique est en explosion de la part de pays comme la Chine, Russie voire d'alliés », a confirmé Paul Chiappore, sous-directeur de la stratégie et des ressources à la DRSD. « Cela passe par des tentatives de manipulation classiques, mais aussi numériques, juridiques ou purement économiques, via des rachats agressifs de pépites technologiques françaises pour s'en approprier le savoir », a-t-il confié à l'AFP, le 29 mai, lors d'une journée média organisée par ce service de renseignement.

Cela étant, la DRSD a deux défis à relever : rester à la pointe dans le domaine cyber afin d'être en mesure de traiter efficacement les compromissions sur les réseaux et « gagner la bataille des ressources humaines » en atteignant des objectifs « quantitatifs » et « qualitatifs ».

Actuellement, le service compte 1.400 personnels, dont 26% de civils, 33% de contractuels et 29% de femmes. « Des militaires des trois armées, de la gendarmerie et du service du commissariat aux armées ainsi que de nombreux agents civils (fonctionnaires ou contractuels) travaillent dans la recherche et l'exploitation du renseignement, le contrôle, l'inspection, la cyberdéfense, les systèmes d'information et de communication, ou encore le soutien », rappelle la DRSD.

Et, compte tenu des priorités affichées par la Loi de programmation militaire [LPM] 2019-25, il lui en faudrait 300 de plus dès cette année. Ainsi, avance le général Bucquet, la DRSD « recherche des cadres aux profils variés, civils ou militaires, dans l'analyse ou la technique, dans les métiers opérationnels ou du soutien [RH, droit, informatique...] ». Et d'insister : « Servir à la DRSD offre de réelles opportunités de carrière dans le monde passionnant du renseignement. »

Reste à voir si le service atteindra ses objectifs en matière de ressources humaines. Par le passé, cela n'a pas toujours été le cas, comme l'avait rappelé un rapport du Sénat, publié en novembre 2017.

« Parce qu'elle dispose de moindres capacités à proposer des niveaux de rémunération suffisants pour attirer les compétences civiles dans certains domaines, ou des contrats à durée déterminée suffisamment longs dans les fonctions sensibles et qu'elle reste, enfin, sous-dimensionnée dans ses fonctions de soutien, la DRSD peine à assurer la montée en puissance de ses effectifs, qu'elle doit, en outre, former et intégrer », avaient en effet constatés les auteurs de ce document. D'où le recours plus de 150 réservistes ainsi qu'à des « vacataires » pour faire face à sa [sur]charge de travail.

À voir : <https://www.drds.defense.gouv.fr/Recrutement#B>

# Les déclarations ambiguës du « terroriste à vélo »

*La garde à vue de Mohamed Hichem M., suspecté d'avoir déposé un colis piégé à Lyon vendredi dernier, se poursuivait hier soir. Il nie toute implication mais ne condamne pas l'attentat.*

PAR JEAN-MICHEL DÉCUGIS  
ET JÉRÉMIE PHAM-LÉ

**DEUX JOURS** après son interpellation, Mohamed Hichem M., le principal suspect de l'attentat au colis piégé de Lyon (Rhône), a été transféré hier soir dans les locaux de la sous-direction antiterroriste (SDAT) à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) pour poursuivre sa garde à vue. Selon des sources concordantes, l'Algérien de 24 ans a commencé à se confier aux enquêteurs mais nie toute responsabilité dans l'attaque, qui a fait 13 blessés légers vendredi dernier. « Pour autant, il ne cache pas sa radicalisation islamiste et affirme ne pas être choqué par les attentats », glisse un proche des investigations.

Les policiers ont pourtant retrouvé, lors de la perquisition à son appartement d'Oullins (Rhône), où il vit avec sa famille, tout le matériel nécessaire à la confection de l'engin explosif : acétone, eau oxygénée, acide chlorhydrique ainsi que des em-

ballages de piles LR6. Les experts qui ont analysé sa bombe ont été impressionnés par son fort bagage technique : « C'est la première fois depuis les terroristes basques que l'on a affaire à un dispositif radio-commandé, plus complexe que les engins chronométrés, observe un policier. En revanche, côté chimie, le suspect n'avait pas les mêmes qualifications et semble avoir sous-estimé le dosage. » Faiblement chargée en TATP – un explosif instable –, piégée par des vis et des piles, la bombe n'a pas fait de mort mais était vraisemblablement destinée à tuer. L'ADN du suspect a été retrouvé sur l'emballage papier de l'engin à trois endroits.

## LA PISTE D'UN RESENTIMENT CONTRE LA FRANCE

Le mobile de l'attaque reste nébuleux. Aucun serment d'allégeance à l'Etat islamique (EI) ou écrit lié à l'islam radical n'a été découvert chez Hichem M., décrit par son meilleur ami comme « musulman modéré,

qui fait la prière et le ramadan ». Le jeune homme, deuxième d'une fratrie de quatre enfants originaires d'Oran (Algérie), ne fréquentait pas de mosquée salafiste de la région lyonnaise. Ses deux parents – le père est autoentrepreneur dans le domaine du nettoyage, sa mère femme au foyer – étaient toujours en garde à vue hier soir. Selon une source policière, « ils sont sur une position défensive et n'accusent pas leur fils ».

Arrivé en France à l'été 2017 après un baccalauréat et une licence obtenue à Oran, Hichem M. a obtenu un visa provisoire qui a expiré en septembre de la même année. Il a tenté de s'inscrire à l'école d'informatique Epitech mais n'y est pas parvenu, faute d'avoir obtenu le renouvellement de ses papiers par la préfecture. Les enquêteurs n'excluent pas l'hypothèse d'un acte commis par ressentiment contre la France. En garde à vue, les parents d'Hichem M. ont reconnu que leur fils était en situation irrégulière, vivant de ses cours en informatique.



D'après les enquêteurs qui l'ont interrogé, Mohamed Hichem M., le principal suspect de l'attentat de Lyon, « ne cache pas sa radicalisation islamiste ».

# Vérités pour l'histoire

« Il y a deux façons de concevoir un livre d'histoire : comme une leçon récitée, comme une suite d'images d'Épinal, en jugeant sans chercher à se poser des questions... ou alors, à travers témoignages et récits, à l'aide de documents restés inédits ou occultés par certains, de se forger une opinion libre et indépendante... À l'aide de témoignages et de souvenirs souvent inédits, d'archives restées inexplorées, cette collection se veut une incessante remise en cause des événements de ces années noires du XX<sup>e</sup> siècle ».

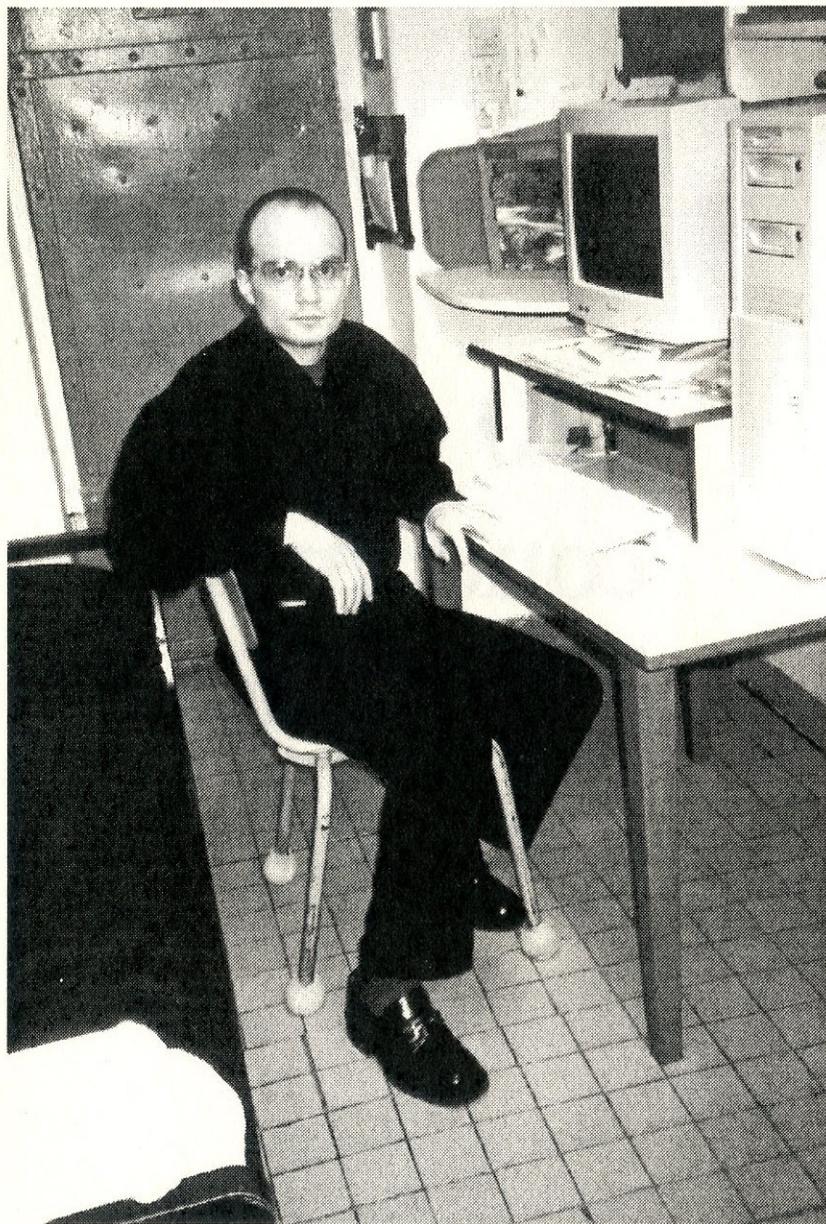
PHILIPPE RANDA

# Vérités pour l'histoire

**Michel Lajoye**

**20 ans :  
condamné  
à la prison  
à vie !**

**Dualpha**  
ÉDITIONS



Michel Lajoie

# 20 ans : condamné à la prison à vie !

Préface de Philippe Alméras

Postface de Christian Bouchet

Lettre de soutien d'Ilitch Ramirez Sanchez, dit Carlos

**Dualpha**  
EDITIONS

Si vous voulez être informé(e)  
des parutions des éditions Dualpha (Paris XI<sup>e</sup>),  
veuillez écrire à :

**Éditions Dualpha**  
**BP 58**

**77522 Coulommiers cedex**  
ou nous contacter au (Tél./Fax) :

**01 64 65 50 23**

ou par message électronique :

**infos@dualpha.com**

ou consulter notre site internet :

**www.dualpha.com**

© Illustrations : D.R. et collections particulières

© Dualpha - 2002

I.S.B.N. 2 - 912476 - 55 - 0



## Préface L'affaire Lajoye : une question d'équité

Il y a plus de dix ans passait devant la Cour d'Assise du Calvados un garçon de vingt ans déserteur des services spéciaux de l'Armée. En compagnie d'un copain Pied noir, son aîné de six ans, il avait posé une bombe dans un café du petit Quevilly en Haute Normandie. L'explosion avait barbouillé de poudre le comptoir sans faire ni mort ni blessé, ni même, on l'a dit, de dégâts sérieux. Pourtant, ce garçon a reçu du jury le maximum, c'est-à-dire la réclusion criminelle à perpétuité, assortie d'une peine incompressible de dix-huit ans.

Il s'appelle Michel Lajoye et ce n'est pas un pseudo. Il prétend non sans vraisemblance avoir été manipulé. Il est détenu à la Maison Centrale d'Ensisheim où il fait de son mieux pour se rendre insupportable en jouant les Monsieur Propre. Il a même fait condamner l'Administration pour détournement de courrier. Ce qui veut dire qu'il n'est même pas assuré de sortir à l'âge de trente huit ans, sa peine incompressible accomplie. Il aura ainsi passé le tiers de sa vie en cage pour une folie de jeunesse sans effet, un acte exécrationnel en soi, sans conséquences humaines ou matérielles. Or, il a reçu la même peine que les terroristes libyens qui ont fait sauter un avion et leurs passagers. La jeune femme qu'on a jugée à Paris pour avoir participé à une équipée qui a

fait quatre morts (trois policiers et un chauffeur de taxi sénégalais qui laisse trois femmes et dix enfants) n'a été condamné qu'à vingt ans de réclusion sans peine incompressible. « Klein-Klein » (Petit-Petit) qui dans les temps avait participé à une prise d'otage qui avait fait des morts, en liaison avec « Carlos », a été arrêté dans un village normand où il vivait paisiblement depuis dix ans. Joshka Fischer, devenu depuis ministre des Affaires Étrangères allemand et son ami Daniel Cohn-Bendit, tête de liste des Verts, pourvoyaient à ses besoins.

Qu'on l'arrête, qu'on le transfère en Allemagne a choqué. *Le Monde* a consacré une double page le 7 octobre à ce Klein-Klein, le surnom affectueux que ses camarades de « la bande à Baader » avaient donné à ce garçon qui se croyait fils de SS et d'une Juive et qui n'était ni l'un, ni l'autre : après tout ce temps, il a forcément changé.

Onze ans après son « attentat » contre un café arabe, Michel Lajoye n'est-il pas lui-même différent ? Il a découvert le traitement de texte et l'écriture. Il se débrouille très correctement et, si le goût de l'action politique lui est resté, il a désormais entre les mains une arme plus sûre qu'une boîte à poudre munie d'un réveil qui fait tic tac à deux mètres. Si le goût de l'armée lui est également resté, il trouvera sans mal une guerre à sa convenance, un combat auquel les ligues qui l'ont fait condamner ne trouveront rien à redire. Regardons autour de nous !

L'iniquité de cette condamnation est flagrante. Il ne peut pas y avoir deux terrorismes, l'un effaçable et l'autre pas. Au début de 1998, un recours en grâce a été déposé place Vendôme en sa faveur. La réponse a été la suivante : « J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il n'a pas paru possible de réserver une suite favorable à cette requête ». Suivi du paraphe illisible qui est la signature du fonctionnaire français grand ou petit. Quelqu'un qui a le pouvoir de garder enfermé dix-huit ans un nommé Lajoye condamné à la réclusion à perpétuité quand il avait vingt ans devrait signer lisiblement ou faire taper son patronyme à la suite de son texte comme je le fais ici.

Le dernier recours est le colonel du cadre de réserve actuellement en poste à l'Élysée. L'Algérie, il l'a connue, il sait les déchi-

rements que la séparation a causés. L'inspirateur de Lajoye, l'inspirateur de « l'attentat », est né à Bône (maintenant Annaba), il croyait continuer la guerre. En Algérie, ceux qui égorgent de bons moines ou des villageois le croient aussi. Dans les années cinquante, je militais pour « la paix en Algérie » où le lieutenant Chirac combattait. Dans d'autres circonstances, il avait lui-même milité pour le Mouvement de la paix. Personne ne prévoyait la retraite précipitée, le désastre de l'été 1962 que l'Algérie continue à payer. Trente ans ont passé, des milliers d'attentats bien réels ont été commis et on se demande pourquoi cette tentative avortée devrait être la seule qui soit punie : impardonnable, imprescriptible, ineffaçable.

À trente et un ans, Michel Lajoye est-il encore dangereux ? Plus dangereux que Klein-Klein ou Florence Rey ? Je pense que non et infiniment moins que ne l'était le condamné pour viol et meurtres que Pierre Vidal-Naquet a fait libérer. Lajoye n'a pas obéi à des pulsions sadiques, il avait des motivations politiques. Comme à nous tous, cela n'a pu que lui passer.

Ce qu'on voudrait ici, c'est que le chef de l'État jouant son rôle d'arbitre de nos confusions, de nos contradictions et de nos erreurs donne le petit coup de pouce qui redresse la balance de la Justice. Que Michel Lajoye puisse sortir de cellule après quatorze ans de punition pour un pétard malintentionné, est-ce impossible, est-ce impensable ? Quand ce ne serait que pour le confort des syndiqués d'Ensisheim ?

**Philippe Alméras**

(ce texte est paru dans le mensuel *La Une* en mai 1999)

Philippe Alméras est l'un des meilleurs spécialistes de Céline, sur lequel il travaille et publie depuis plus de vingt-cinq ans. Parmi ses derniers livres, citons *Un Français nommé Pétain* (Laffont), *Retours sur le Siècle* (Les cahiers de Jalle), « *Je suis le bouc* », *Céline et l'antisémitisme* (Denoël), *De Gaulle à Londres* (Dualpha), *Journal noir de l'Algérie indépendante* (Dualpha) et *Vichy-Londres-Paris* (Dualpha), *Céline, sans haine et sans passions* (Dualpha), *Les Idées de Céline* (Dualpha), *Dictionnaire Céline* (Plon).

## **Avant-propos (en guise d'introduction)**

Vous tenez entre vos mains un mémoire qui n'en est pas à sa première édition, en effet la présente est la neuvième !

La toute première rédaction de ce document a été achevée il y a quatre ans, en décembre 1997. Date symbolique, puisque cela faisait alors dix ans que j'étais incarcéré pour une affaire criminelle qui apparaissait déjà comme « pas claire ».

Aujourd'hui, en avril 2001, je suis entré dans ma quatorzième année de détention et je vous propose de lire ce mémoire qui vous relate une manipulation d'État dont, vous aussi, vous avez été victime, puisqu'elle était destinée à influencer votre opinion, votre choix, votre conditionnement électoral...

Ne pensez pas que j'exagère, car ce document vous apprendra que le terrorisme d'État existe, que le pouvoir n'hésite pas à y recourir, que cela soit pour éliminer des opposants, ou pour servir la propagande d'État. Car qui y a-t-il de mieux qu'un bon attentat, intervenant au bon moment, pour souder une opinion publique derrière une politique gouvernementale ?

En France, dans les années 80, il a été commis divers attentats que l'on a attribué à l'extrême-droite. Des actions qui ont toujours été perpétrées au « bon moment » pour servir la propagande gouvernementale contre ce qui était à l'époque le Front national.

Ce document contient le récit d'une de ces campagnes. Une opération qui s'est soldée, entre autres, par ma condamnation à

la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une peine incompressible de dix-huit ans, pour la pose d'une bombe, qui n'a peut-être pas explosé, et qui, en tout cas, n'a causé ni dégât, ni blessé et, bien entendu, aucun mort. Condamnation prononcée à l'issue d'un procès (si l'on peut appeler cela comme ça...) qui s'est tenu à Caen en juin 1990, c'est-à-dire entre la profanation de Carpentras (commise, elle aussi, fort à propos...) et l'adoption/promulgation de la loi qui porte le nom du stalinien Gayssot.

Dans mon récit, je me suis efforcé de décomposer chaque pan de cette/mon affaire en commençant par le début : ma rencontre avec un dénommé Christophe Arcini qui fut mon coaccusé lors du procès de Caen. Le lecteur découvrira que cet individu, fonctionnaire du Ministère de l'intérieur, était un agent chargé d'infiltrer les milieux d'extrême-droite afin de leur faire commettre des attentats.

Le lecteur découvrira aussi comment la Police judiciaire et l'institution judiciaire ont exécuté les ordres du pouvoir politique et ont relâché (provisoirement...) cet Arcini qu'ils avaient auparavant interpellé ! Ceci pour qu'il puisse continuer à jouer son rôle d'agent-provocateur et me fasse commettre un attentat à la bombe.

Lire ce document, ce sera aussi entrer dans les coulisses des services et des polices politiques. Que ce soit celles de la civile avec les Renseignements généraux, mais aussi celles de la militaire avec la Direction de la protection, de la sécurité et de la défense (l'ex-Sécurité militaire).

Cette DPSD, dont il sera beaucoup question dans ce récit, est inconnue du grand public. Pour ce dernier, la police politique, en France, se limite aux civils des RG et à ceux de la Direction de la surveillance du territoire.

Pourtant, les chiffres budgétaires pour 1999/2000 sont sans équivoque (cf. l'organigramme paru dans *Libération* du 26 novembre 1999) : la DPSD a officiellement 1 620 permanents. Et nous en sommes arrivés à 2.800 « civils » plus 2 200 militaires pour la Direction générale des services extérieurs. Sans omettre les 1 709 fonctionnaires de la Direction du renseignement militaire.

À l'opposé, la police politique civile compte officiellement, avec les RG, 3 200 fonctionnaires. Et la DST, quant à elle, est la moins bien lotie avec seulement 1 500 agents. Pourtant, la DST est très connue, vous en avez déjà entendu parler. Ce qui n'était pas le cas de la DPSD et de ses 1 620 barbouzes !

Additionnons la DGSE, la DRM et la DPSD et cela constitue, au sens large, une police politique militaire de  $4\ 100 + 1\ 709 + 1\ 620 = 7.429$  agents ! Un total bien supérieur aux RG (3 200) et à la DST (1 500) réunis qui, eux, n'alignent donc que 4 700 agents, soit 2.729 de moins que la police politique militaire ! Et aux effectifs de cette dernière, il ne faut pas oublier d'ajouter les 95 000 gendarmes qui sont des militaires et qui ne se font pas prier pour faire, dès que la DPSD le leur ordonne, du renseignement sur tel ou tel citoyen !

Ces chiffres vous étonnent, mais ils parlent d'eux-mêmes : en France la police politique est plus militaire que civile.

Lisez ce mémoire, cela vous en apprendra encore plus sur les activités de cette police politique militaire, omniprésente, mais dont vous n'aviez jamais entendu parler avant et dont vous ne soupçonniez même pas l'existence, alors que c'est vous, contribuable, qui la financez.

Un phénomène similaire afflige la gauche révolutionnaire, de manière moins encadrée institutionnellement.

Nos erreurs sont excusables seulement si elles servent à corriger nos actions futures.

Je disais souvent aux miens qu'il nous faut arrêter de refaire en boucle les batailles de Madrid et de Stalingrad, pour nous concentrer sur celles d'aujourd'hui et de demain. L'homme a besoin de mythes fondateurs pour se structurer, encore plus s'ils ont des bases historiques récentes.

Préservez volontiers notre folklore cérémonial, nos traditions ancestrales dans ce qu'elles ont d'héroïques et de spirituelles, et ces dates de souvenir qui nous font vibrer du tréfonds de notre âme. Gardons nos spécificités et idiosyncrasies, mais unissons-nous pour le bien commun, contre l'ennemi de l'humanité, celui d'aujourd'hui et de toujours : l'impérialisme yankee, le sionisme et leurs séides.

Ouvrons nos esprits à ceux qui doivent se trouver du même côté du front que nous.

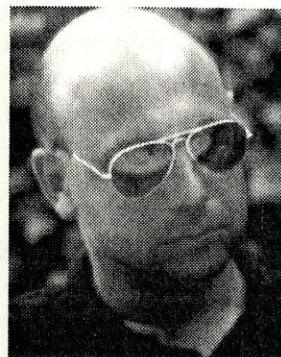
Ton erreur et ton sacrifice ne doivent pas être en vain, tu dois sortir libre, en homme plus sage et en militant plus décidé, sans sectarisme autodestructeur.

J'entre dans l'âge de la sagesse, avec cette lettre politiquement incorrecte selon les canons de la mode, mais pour moi de grande humilité symbolique, parce qu'elle n'est pas adressée à un grand de ce monde (et j'en connais...), mais à un jeune et méconnu prisonnier, voué aux gémonies nazies ; un combat par avance perdu... non ! Sauf si la France est, elle, irrémédiablement perdue.

Le peuple français est loin d'avoir épuisé ses réserves humaines, je suis optimiste, il marchera triomphant à côté d'autres grands peuples, pour le bien de l'humanité toute entière, c'est son destin historique ; c'est le tien, c'est le nôtre, vers la Liberté.

Amitiés révolutionnaires,

**Carlos**



## Postface Pourquoi il faut soutenir Michel Lajoie

Ma rencontre avec l'« Affaire Lajoie » est récente, elle ne date pas de plus de trois ans alors que voici bientôt quinze ans que Michel est emprisonné.

Cette simple phrase pose tout le problème de la médiatisation de ce dossier.

En effet, je suis – ce que nul n'ignore – un militant très en pointe dans le combat identitaire et anti-système, à ce double titre le destin de Michel Lajoie ne pouvait que me concerner.

Or, il est bien évident que si moi-même, individu fortement engagé et très informé, je n'ai découvert que récemment ce dossier, celui-ci doit être pour le moins inconnu de la quasi-totalité des membres de la mouvance nationale, pour ne pas parler des Français dans leur ensemble.

Cela s'explique aisément par le type de soutien dont a trop longtemps bénéficié Michel.

Je m'explique.

Si il n'y a que trois ans que j'ai découvert « l'affaire », j'avais eu vent par contre des attentats, du procès, de la peine, mais j'en avais eu vent d'une manière telle que je ne me sentais pas le moins du monde concerné et que l'idée ne me serait même pas venue d'aller voir de quoi il retournait.

Si l'on excepte quelques papiers dans *Rivarol* lors du procès, le soutien à Michel Lajoie a été en effet pendant très longtemps la chasse-gardée d'une fraction ultra-minoritaire de la mouvance nationale dont la capacité à être en lien avec le réel n'est pas la caractéristique principale.

Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour juger de la qualité et de la portée de campagnes de soutien médiatisées uniquement dans des zines d'adolescents aux crânes rasés ou dans les organes d'obscurs groupuscules passésistes.

Je ne ferais pas le reproche à ses camarades d'avoir défendu Michel Lajoie à leur manière, je leur ferai par contre celui d'avoir pécher par autisme politique, c'est à dire de ne pas avoir envisagé que le cas Lajoie devait être présenté au plus grand nombre et que pour cela il devait être argumenté d'une manière claire, compréhensible par tous et surtout sans tout un appareil folklorique qui n'apportait rien à la cause mais la desservait.

En fait, il aura fallu que Philippe Alméras aborde l'affaire dans les colonnes de *La Une*, pour qu'enfin beaucoup de personnes prennent conscience de la situation et aient envie de faire quelque chose. À ce titre, on ne sera jamais assez reconnaissant vis à vis de ce spécialiste de Céline, d'avoir su faire sortir du placard le « cas Lajoie ».

Je m'enorgueillis d'avoir été, grâce à l'influence des articles d'Alméras dans *La Une*, le premier activiste politique à avoir porté enfin le soutien à Michel Lajoie sur la place publique sans diversions ni provocations inutiles.

Aidé de quelques amis, j'ai ainsi pu lancer une pétition nationale en support à un recours en grâce ; mettre en ligne sur internet le mémoire que vous avez entre les mains ou harceler quelques « politiques » (dont en particulier Christine Boutin) pour les obliger à prendre parti sur ce dossier.

Ce soutien à Michel Lajoie, trop faible encore, doit être continué et amplifié.

Cela pour diverses raisons.

Tout d'abord, et tout naturellement, parce que Michel est des nôtres et que notre honneur nous oblige à lui manifester notre solidarité.

Mais aussi parce que l'« Affaire Lajoie » peut-être une arme exceptionnelle dans notre lutte contre le système.

Le lecteur qui a lu avec attention le mémoire ci-dessus n'a pas été sans se rendre compte qu'au-delà de la relation de l'injustice faite à un homme, il pose un problème beaucoup plus fonda-

mental. À savoir l'existence au sein de l'appareil d'État de notre république d'un pouvoir occulte qui est doté d'un bras armé efficace dont il n'hésite pas à se servir pour éliminer ceux qui le gênent, que ceux-ci soient le Front national, des militaires ou des politiques opposés à la politique de l'entité sionistes, ou tout autre individus ne se trouvant pas à un instant donné dans le « sens de l'histoire » du Grand Occident.

Dénoncer et démonter l'« Affaire Lajoie », la lier à l'« Affaire Audran », aux incendies de paillotes en Corse ou aux diverses carpentrasseries, peut avoir un effet particulièrement destructeur vis à vis du système. Bien sur cela ne l'abattra pas, mais cela peut ouvrir les yeux à certains et intelligemment relayées, diffusées hors du ghetto des forces nationales et de leur aile la plus dure, les informations que contient ce livre peuvent contribuer à l'éclatement d'un scandale « gladio » à la française.

Soutenons donc Michel Lajoie, pour lui-même mais aussi pour la potentialité explosive de ses révélations !

Christian Bouchet

**Il existe une association, le Collectif d'Entraide aux Prisonniers Européens, (Adresse provisoire : chez Ars magna, BP 60426 44004 Nantes cedex 1 - 02.40.06.52.68 - e-mail : NR.ARS@wanadoo.fr - chèques de soutien dans l'immédiat à l'ordre de Ars magna) qui organise au niveau français le soutien à Michel Lajoie ainsi que celui des autres prisonniers nationalistes actuellement dans les geôles de l'État Français.**

## Table des matières

Préface de Philippe Alméras	7
Avant-propos	11
<b>Chapitre 1</b>	
<b>Premiers contacts avec Arcini (1984)</b>	
1. Mon parcours, mon passage au FN, et mon fichage par les polices politiques	14
2. Rencontre avec Arcini	18
3. Origines d'Arcini	18
4. Arcini forcément fiché	18
5. Travail d'Arcini	19
6. La récupération d'armes, d'explosifs, et autres	20
7. Formation qui m'est dispensée	23
8. Arcini forcément manipulé ou agent infiltré	24
<b>Chapitre 2</b>	
<b>Passage à l'armée</b>	
1. Procédure d'engagement (mars 1985)	25
2. Étrange visite au Peloton d'Elèves Gradés (juin 1985)	27
3. Arrivée au régiment d'affectation, puis description de mon travail	29
4. Mon nom disparaît de l'effectif régimentaire	32
5. Visites officielles de la Sécurité Militaire (fin mars 1986)	33
6. Est-ce un agent de la DGSE ?	38
7. Première mission (avril 1986)	38
8. Problèmes idéologiques	41
9. Les autres missions, en vrac (courant 1986)	42
10. L'affaire des GAL (octobre 1986)	43
11. Refus de la mission GAL, je déserte (octobre/novembre 1986)	45
12. Conclusion du passage à l'armée	49
13. Contexte de l'époque	50
14. Durant l'armée, contacts réguliers avec Arcini	57
<b>Chapitre 3</b>	
<b>Une liberté très surveillée</b>	
1. Ma voiture qui prend feu	58
2. Une voiture piégée qui disparaît	61

### Chapitre 4

#### Ma première incarcération (janvier 1987)

1. L'arrestation	65
2. Le procès « arrangé » de Coutances (4 août 1987)	65
3. Un projet d'attentat	66
4. Visite d'un colonel en prison et démission de l'armée	67

### Chapitre 5

#### Les attentats commis par Arcini (1987)

1. Rappel de ma situation à l'époque de ces attentats	70
2. Le premier attentat (6 mars 1987)	70
3. Le second attentat (5 juin 1987)	70
4. Arcini a utilisé sa voiture personnelle	75
5. Arcini a-t-il opéré seul ?	76
6. Le jour de l'attentat, Arcini protégeait Balladur	76
7. Provenance étrange de l'arme du crime	77
8. Celui qui a fourni l'arme abattu par la suite	79
9. Des munitions identiques dans diverses affaires	82
10. Les munitions qui ont servi au crime de Caen	83
11. Précisions de la presse concernant les munitions	86
12. Arcini a peut-être commis des attentats en Corse	88
13. Arcini forcément identifié par la police dès juin 1987	89
14. Nouvelle voiture pour Arcini	93
15. Une fuite malencontreuse dans la presse	93
16. Les revendications sionistes	95
17. Visite d'un inspecteur à la prison où j'étais détenu	96

### Chapitre 6

#### Ma sortie de prison (26 octobre 1987)

1. Reprises de contacts avec Arcini	99
-------------------------------------	----

### Chapitre 7

#### L'attentat qui m'est reproché

1. Avant toute chose	101
2. Arcini n'y a pas participé directement	102
3. Trajet Caen-Cherbourg (vendredi 20 novembre 1987)	103
4. Assemblage de la bombe (dimanche 22 novembre 1987)	103
5. Essai avec la « bombe-test » (lundi 23 novembre 1987)	105
6. Possible substitution de l'explosif	106
7. Cabines téléphoniques toutes en panne	107
8. Obligé de partir pour Caen (25 novembre 1987)	109
9. Trajet Cherbourg-Rouen (27 novembre 1987)	110
10. Derniers repérages (29 novembre 1987)	111
11. L'attentat en lui-même, tel que j'ai opéré (30 novembre 1987)	111
12. Retour à Caen (30 novembre 1987)	115
13. Récit de l'explosion de la bombe (version officielle)	117

14. Le Parquet n'a jamais convoqué les témoins !	119
15. Bilan de l'explosion: trois blessés (version officielle)	120
16. Bizarreries des versions officielles	121
17. Un explosif défectueux selon la version officielle	125
18. Récit de l'attentat (version du témoin Bounifia)	128
19. Disposition de chacun (selon Bounifia)	128
20. Ce qui a suivi mon départ (version Bounifia)	130
21. Disposition de chacun lors de l'explosion (version Bounifia)	131
22. Effets matériels de l'explosion (selon Bounifia)	134
23. Aucun dégât humain (selon Bounifia)	138
24. Hypothèse d'une défaillance du système de mise à feu	141
25. Bounifia ne savait pas	142
26. Un assureur fantôme	142
27. Conclusions sur ce témoignage de Bounifia	143
28. Témoignage de Bounifia, version janvier 2000	144
29. Ce qui a pu se dérouler dans ce bar le 30 novembre 1987	147
30. Arcini m'a déconseillé un système de mise à feu à bille	150
31. Aucun débris de la bombe ne sera présent au procès	152
32. Conclusions sur cet attentat virtuel	153

### Chapitre 8

#### Derniers jours avant l'arrestation

1. Vendredi 4 décembre 1987	155
2. Samedi 5 décembre 1987 (envoi d'une revendication)	155
3. Dimanche 6 décembre 1987	157
4. Lundi 7 décembre 1987 (convocation à la PJ)	157
5. Plan pour faire évader Arcini des locaux de la PJ	158
6. Mardi 8 décembre 1987, convocation à la PJ (suite)	159
7. Arcini « s'évade »	161
8. Mercredi 9 décembre 1987 (trajet Caen-Le Havre)	169
9. Je croise Arcini « par hasard »	170
10. Le jeudi 10 décembre (l'arrestation)	172
11. Arrêtés sur « renseignement »	177
12. Un, ou des mystérieux « groupes armés »	179

### Chapitre 9

#### La garde-à-vue et l'instruction

1. Il manque des armes et les explosifs ont disparu	182
2. L'instruction	189
3. Les motifs d'inculpation	192
4. Soi-disant arrêté avec l'arme du crime de Caen	193

### Chapitre 10

#### Le dossier

1. Sa remise (8 juin 1990)	197
2. L'enquête de personnalité a été en partie rédigée par la gendarmerie	198

3. Les parents	202
4. Les frères et sœurs	202
5. Procès-verbaux sur la période scolaire	207
6. Procès-verbaux militaires	207
7. L'enquête fut manifestement stoppée	210
8. Pas d'audition d'ami(e) ou de voisin	210

### Chapitre 11

#### Le procès aux Assises (juin 1990)

1. Dates, lieu, ambiance	212
2. Le président de la Cour	213
3. L'avocat général (promu après le procès)	214
4. Comportement anormal des jurés	218
5. Les témoins cités	218
6. Les témoins que j'avais fait citer	219
7. Les parties civiles qui s'étaient constituées	221
8. Les experts cités	222
9. Comportement d'Arcini durant le procès	222
10. Arcini incapable de décrire, techniquement, la bombe	223
11. Le réquisitoire contre moi	227
12. Le réquisitoire contre Arcini	227
13. Les plaidoiries de la défense	228
14. J'ai pris la parole pendant près de 2 heures	229
15. Le verdict	229
16. Arcini est toujours en prison	231

### Chapitre 12

#### Le pourvoi en cassation

1. Je n'étais pas pour	232
2. Arcini dépose un pourvoi	232
3. L'avocat, qui avait accepté, se désiste	233
4. Mon pourvoi, évidemment, rejeté	234
5. Des journaux ont les attendus avant nous	234

### Conclusion

Achevé en avril 2001, à la Maison centrale d'Ensisheim (Haut-Rhin), dans ma quatorzième année de détention...	236
Notes	262

### Annexes

Lettre d'Illich Ramirez Sanchez, dit Carlos, à son camarade Michel Lajoie	267
Postface de Christian Bouchet	271

# Dualpha

ÉDITIONS

VENTE PAR CORRESPONDANCE

ACCUEIL SITE / LIBRAIRIE VPC / DUO EST P. RANDA / ENGAGEMENTS / CONTACT

THÈME LIBRE - L'UNITÉ

LIBRAIRIE DUALPHA

NOUVEAUTÉS / DISCOURS

ENTRÉE EN SCÈNE

INSCRIPTION

VENTE DE PARADISE

ESSAIS POLITIQUES

ROMANES - LITTÉRATURES - MYTHES

DOCUMENTS CONTEMPORAINS

HISTOIRE GÉNÉRALE

HISTOIRE MODERNE

HISTOIRE DES SÈCLES

HISTOIRE GÉNÉRALE MONDIALE

SCÈNES D'ACTION

ROMANS - CHARACTERS - SÉRIES

ROMANS POLICIERS

LITTÉRATURE

SP - MÉTIERS

Librairie Libre / L'Unité

14 août 2004 à 15 h 10

**Nouvelles Dualpha**

Thomas Mager

Les nouvelles Dualpha vont être diffusées de préférence dans les librairies où vous avez demandé à Philippe Randa d'être diffusées.

Nous remercions par avance ceux qui ont été adressés sur simple demande (gratuite). Chaque semaine, il y a des livres à découvrir.

Les nouvelles Dualpha vont être diffusées de préférence dans les librairies où vous avez demandé à Philippe Randa d'être diffusées.

Les nouvelles Dualpha vont être diffusées de préférence dans les librairies où vous avez demandé à Philippe Randa d'être diffusées.

Catalogue gratuit sur simple demande en écrivant à :

Dualpha diffusion  
BP 58  
77522 Coulommiers cedex  
Pour nous contacter :  
Tél./Fax : 01 64 65 50 23  
infos@dualpha.com

www.dualpha.com

Collection « Vérités pour l'Histoire »,  
dirigée par Philippe Randa

Paul Aballain  
Morts pour rien, *préface du colonel Antoine Argoud*  
Les Soleils noirs de la guerre d'Algérie  
Philippe Alméras  
De Gaulle à Londres  
Journal noir de l'Algérie indépendante  
Vichy - Londres - Paris  
Jean-Pierre Bayard  
La spiritualité de la Rose-Croix  
Les Francs-Juges de la Sainte-Vehme  
Maud de Belleruche  
Le Ballet des Crabes  
Charles Benfredj  
Henri Frenay, la mémoire volée  
Richard Bessière  
Un autre regard sur la Bible  
Richard Bessière-Mick Angeneau  
Les grands mystères des Cathares et des Templiers  
Jean Bourdier  
Stirling et les commandos du désert, *préface de Philippe Randa*  
Gilles Buscia  
OAS : Requiem pour une cause perdue  
Jacques Peyrat, le matamore  
Jean-François Chiappe  
La Vendée en armes : 1793, *tome I*  
La Vendée en armes : Les Géants, *tome II*  
La Vendée en armes : Les Chouans, *tome III*  
Joséphine Colombe  
Petite Blanche aux Pieds Noirs, *préface du Dr Jean-Claude Pérez*  
Jacques Costagliola  
La guerre anglo-française 1940-1942  
Jean Curutchet  
Je veux la tourmente  
Luc Deloncle  
Trois jeunes filles provençales dans la guerre  
Abbé Jean Desgranges  
Les crimes masqués du Résistantisme, *préface d'André Figueras*

**Guy Forzy**  
Ça aussi, c'était De Gaulle !

**David Gattegno-Thierry Jolif**  
Que vous a apporté René Guénon ?

**Roland Gaucher-Philippe Randa**  
Le journal de Marcel Déat (*Rescapés de l'Épuration - tome 1*)  
Les réseaux de Georges Albertini (*Rescapés de l'Épuration - tome 2*)

**Michel Gaudart de Soulages-Hubert Lamant**  
Dictionnaire des Francs-maçons européens, *préface de Jean Murat*

**Michel Gaudart de Soulages-Philippe Randa**  
Les dernières années de l'Inde française, *préface de Douglas Gressieux*

**Jean-Claude Giraud-Philippe Randa**  
D'un uniforme à l'autre, *préface de Jean-Pierre Rondeau*

**Ivan Gobry**  
Dictionnaire des martyrs de la Révolution

**Douglas Gressieux (présente)**  
Cinquantième du transfert des Comptoirs à l'Inde (1954-2004)

**Marina Grey & Jean Bourdier**  
Les armées blanches

**Marina Grey**  
Mimizan-sur-guerre, *préface d'Alain Decaux, introduction de Jean-François Chiappe*

**Lucien Josso**  
Le Refus 1940-1945, *préface de Marie-Élise Cohen*

**Fred Jouhaud**  
Mémoires d'un abbé turbulent

**Erich Kern**  
Les Cosaques de Hitler

**Michel Lajoie**  
20 ans : condamné à la prison à vie, *préface de Philippe Alméras*

**Gérard Letailleur**  
Les Arcanes de l'Histoire, *préface de Serge de Beketch*  
Saint-Germain, le Maître secret du temps  
Les portes du passé, *préface de Philippe Randa*  
Les Secrets du Chancelier, *préface de Christian de La Mazière*

**Corinne Luchaire**  
Ma drôle de vie

**Jean Mabire**  
Du bûcher à la guillotine, *préface de Philippe Randa*  
Les Évadés de la mer  
Les Guerriers de la plus grande Asie

**François Maupinière**  
Les Empires franciens

**Jean-Claude Perez**  
L'islamisme dans la guerre d'Algérie

**Micheline Peyrebonne**  
La véritable histoire de la loi salique  
Jeanne d'Arc : bergère, princesse ou sorcière

**Philippe Randa**  
Une Française dans la tourmente : Berlin 1944-1945  
Un Instituteur au bagne (*L'affaire Lesnier, Gironde 1847-1853*)  
Ils ont fait la guerre (« Les écrivains guerriers »), *préface de Jean Mabire*

**Jean-Claude Rolinat**  
Dictionnaire des États éphémères ou disparus de 1900 à nos jours

**Jean-Pierre Rondeau (présente)**  
Aspects véritables de la rébellion algérienne

**René Rostagny**  
La Grande Honte, *préface de Jean-Pierre Rondeau*

**Henry Sergg**  
Paris Gestapo

**André Troise**  
Crimes d'État d'un Chef d'État, *préface de Joseph Hattab Pacha*

**Robert Vaudois**  
Au fond de l'horreur, *préface de Philippe Randa*

**Louis Védrines**  
Souvenirs parisiens 1940-1944

**Dominique Zardi**  
Rue des rosiers, *préface de Simone Signoret*  
La Châtaigne, *préface de Paul-Loup Sulitzer*

**Nicolas Tandler**  
Les Secrets de Lénine